

MEKOR DAAT
19 Rue du chemin
vert 93800 Epinay
sur seine
Tel: 01.42.35.35.81
Port: 06.81.56.22.53

Retrouvez nous sur
notre site Internet:
www.ravbenchetril.com



Prière de
respecter la
sainteté de ce do-
cument et de ne
pas le jeter ou le
transporter le
Chabbath

Ce feuillet est dé-
dié à la mémoire
de :

Rav Ishak Kadour
Z"l, de David
ben Hanna Z"l et
de Ilan Halimi
Z"l, de Rav Israël
de Sarcelles, de
Sion ben Camou-
na.

Et la réfouah
chéléma de :

Avraham ben
semha, Semha
bat Freha, Més-
sod ben Kamra,
Kamra bat Saada,
Hadassa bat Es-
ther, Yehouda
ben Lola Sarah,
Mahlouf ben Ro-
salie, Lola Sarah
Bat Emilie, Julie
bat Tefaha.

VOUS DÉSIREZ
PRENDRE EN
CHARGE UN
FEUILLET (30€)
APPELLEZ DAVID AU
06 81 56 22 53

HALAKHA

CE FEUILLET VOUS EST OFFERT PAR MEKOR DAAT ET LE RAV YEHIA BENCHETRIT

ANNÉE 5767/2007 N°36

FEVRIER 2007

'Hessed (tiré du Choulkhane Aroukh abrégé de Rabbi M. Hassan)

ACCUEIL DES INVITES

1. L'accueil des invités est une *Mitsva* très importante, qui fut l'âme du foyer de notre patriarche Abraham. Abraham *Avinou* allait à la recherche de ses hôtes pour les recevoir, il construisait des auberges sur les routes pour rassasier l'affamé et abreuver l'assoiffé; il leur enseignait ensuite la loi divine.
2. La table sur laquelle on mange est comparée à l'autel et l'accueil des invités a la valeur d'un sacrifice expiatoire.
3. Rabbi Yossé Ben Yo'hanane disait: "Que ta maison soit grandement ouverte c'est-à-dire: ouvre les portes aux quatre points cardinaux pour permettre aux nécessiteux de rentrer facilement.
4. Rav Houna, un des grands Sages du Talmud, au moment du repas ouvrait la porte et annonçait: "Que tout affamé vienne manger".
5. Après avoir fait des emplettes on doit prélever la portion destinée aux pauvres.
6. Si on connaît des personnes dignes dans le besoin qui souffriront de la faim plutôt que d'avoir recours à autrui, on doit les secourir, mais de façon discrète.
7. L'attitude à prendre envers les invités pour les mettre à l'aise est la suivante:
 - a) Leur exprimer la joie que l'on éprouve à les recevoir
 - b) éviter qu'ils ne se sentent gênés à cause des frais du repas
 - c) les remercier d'être venus
 - d) les servir personnellement, car on n'est pas supérieur à *Abraham Avinou* qui agissait ainsi.
8. On ne doit pas regarder l'invité pendant qu'il est à table car il se sentirait gêné et ne mangerait pas à sa faim
9. Celui qui exprime sa joie de voir les nécessiteux à sa table, jouira de longévité en ce monde et sera accueilli dans le monde futurs
10. Le chef de famille prononce au nom de tous les convives la *Bérakha* de *Hamotsi* sur le pain et offre le *Zimoun* à l'invité afin que celui-ci intercale dans *Birkat Hamazone* la prière en faveur de son hôte.
11. Recevoir un *Tsadik* (un juste) à sa table a la même valeur que celle d'accomplir toute la Loi de Moïse.
12. La *Mitsva* de *Hakhnassat Ore'him* est équivalente sinon supérieure à celle de se rendre de bonne heure à la Maison d'étude.
13. Recevoir des invités méritoires a encore plus de valeur que le privilège de jouir de la révélation divine.'
14. Cette *Mitsva* fait partie de celles dont les dividendes payent en ce monde, et dont le capital est réservé pour le monde futur."

VISITE AUX MALADES

1. C'est un devoir très appréciable de rendre visite aux malades: C'est la *Mitsva* de *Bikour 'Holim*. Les parents et les amis viendront voir le malade dès qu'ils apprendront sa maladie. Les étrangers attendront trois jours pour lui rendre visite. Mais si le malade est dans un état grave, ils pourront lui faire aussitôt une visite.
2. Même une personne plus importante que le malade doit se déranger pour lui rendre visite, et même plusieurs fois par jour. Ceci à condition que la visite soit agréable au malade, mais s'il en est dérangé, on ne rentrera point dans sa chambre.
3. L'essentiel de ce devoir est de s'enquérir des besoins du malade pour les lui procurer et de prier pour lui. Celui qui rend visite à un malade sans prier en sa faveur n'a pas réalisé la *Mitsva* de *Bikour 'Holim*. C'est pour cela que l'on n'effectue pas de visite pendant les trois premières heures de la journée, car il y a généralement alors une amélioration de l'état du malade et on ne pensera pas à prier pour lui. On ne se rendra pas non plus auprès de lui pendant les trois dernières heures de la journée, car c'est le moment où la maladie s'aggrave, et on désespérerait de prier en sa faveur.

4. Si on fait la prière en présence du malade, on peut la prononcer en n'importe quelle langue, car on prie alors face à la *Chékhina* (présence divine) qui se trouve au chevet du malade. Mais si la prière n'est pas faite en sa présence, comme ce sont alors les anges qui la transmettent à D., il faut la prononcer en hébreu, langue sacrée, pour profiter de cet intermédiaire. Dans ce cas il faut inclure dans sa prière tous les malades d'Israël - car en invoquant le mérite collectif on sera plus sûrement exaucé en ces termes:

Hamakom Yéra'hem Alékha Bétokh Kol 'Holé Yisraël (que D. te prenne en pitié parmi tous les malades d'Israël).

Le Chabat, on prie différemment:

Chabat Hi Militsok Ourfoua Kérova Lavo Véchivtou Béchalom. (Chabat n'est pas pour des supplications, la guérison est proche, passez Chabat dans la paix).

On parlera au malade avec tact et intelligence et on lui dira des paroles encourageantes.

5. Celui qui est en mauvais termes avec une autre personne ne doit pas lui rendre visite si elle est malade ou si elle est en deuil, car elle pourrait penser qu'il se réjouit de son malheur.

6. Si le malade est couché sur un lit très bas, on ne doit pas s'asseoir sur une chaise plus élevée que lui par révérence pour la *Chékhina* qui est au chevet du malade (comme il est dit "l'Éternel le soutiendra sur le lit de douleur") mais s'il est étendu sur un lit normal, on s'assoiera normalement.

7. La *Mitsva* de *Bikour 'Holim* acquiert sa plus grande valeur lorsqu'on dispense tous ses besoins à un malade nécessiteux, soins médicaux, nourriture, chauffage par temps froid. On contribue ainsi à lui sauver la vie et on apporte un grand réconfort aussi bien au malade qu'à sa famille

8. Celui qui a un malade à la maison, s'adressera à un Rav de la ville pour lui demander de prier en sa faveur. On a aussi la coutume de dire à la synagogue une prière pour sa guérison, et, en cas de grave maladie, de changer son nom, car le changement de nom a le pouvoir d'annuler une mauvaise sentence.

9. On ne doit pas rendre visite à un malade qui souffre des intestins, car sa maladie l'oblige à se lever et à sortir souvent et les personnes présentes le gênent. Il en est de même si le malade souffre de maux de tête ou de douleurs dans les yeux ou de toute autre maladie qui rendrait pénible l'entretien avec les visiteurs. Dans de pareils cas, on se rendra chez lui mais on restera en dehors de sa chambre. On s'enquerra de sa santé, de ses besoins, on écouterà sa souffrance et on implorera D. en sa faveur.

10. On doit investir dans la *Mitsva* de *Bikour 'Holim* son corps, son âme et son argent:

Son corps: en s'empressant de s'occuper du malade, appeler le médecin, lui procurer les médicaments, lui offrir personnellement les soins nécessaires, le changer, le laver etc.

Son âme: en priant de tout cœur en sa faveur.

Son argent, en lui offrant son aide financière. Même s'il n'est pas à charge il a, à cause de son état, des frais exceptionnels. Par l'assistance qu'on lui dispense, on lui sauve la vie.

Le Talmud (Nédarim 39-40) nous raconte qu'une fois un disciple de Rabbi Akiva était souffrant et comme personne n'allait lui rendre visite, c'est Rabbi Akiva en personne qui se rendit chez lui, voyant l'état dans lequel il se trouvait par manque de soins, il s'occupa de lui, le lava, le changea, nettoya sa chambre. Le malade s'écria: "mon maître, vous m'avez rendu la vie". Au retour à la Yéchiva, Rabbi Akiva déclara à ses étudiants: "Négliger la *Mitsva* de *Bikour 'Holim*, c'est verser du sang".